**Identifier ce qui est essentiel en langue moderne en termes d’apprentissages pour l’année scolaire 2020-21 pour atteindre le niveau A2 (-)**

En référence au programme Langues modernes - 1er degré commun – D/2018/7362/3/06

**1. Introduction**

|  |
| --- |
| *Les programmes sont actuellement rédigés par degré. Par conséquent, la répartition des savoirs et savoir-faire sur les deux années du degré font l’objet d’une décision au sein de l’équipe éducative. La transition d’une année à l’autre au sein du premier degré commun, particulièrement cette année suite à la situation exceptionnelle de la fin de l’année 2019-20, doit faire l’objet d’une attention toute particulière concernant la planification verticale des apprentissages. En effet, il est essentiel de repartir des acquis réels des élèves. Pour ce faire, des pistes de réflexion et d’action vous sont proposées ci-dessous.* |

**2. Compétences à développer au niveau A2 (-)**

Dans le cadre de sujets concrets liés à la sphère personnelle et familiale ainsi qu’à la vie quotidienne :

**Compréhension à l’audition**

**Être capable de repérer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication dans un support audio / audiovidéo**

* court, simple, clair, avec un débit lent
* constitué d’un vocabulaire fréquent
* faisant appel à des structures simples
* sous forme de récit, de description, d’explication, d’injonction

**Compréhension à la lecture**

**Être capable de repérer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication dans un support écrit**

* court, simple, clair,
* constitué d’un vocabulaire fréquent
* faisant appel à des structures simples
* sous forme de récit, de description, d’injonction

**Expression orale sans interaction**

**Être capable de communiquer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication  dans une production orale**

* exprimée à l’aide d’un vocabulaire issu d’un répertoire restreint et de structures simples
* avec une certaine aisance et une prononciation globalement intelligible
* sous forme de récit, de description, d’injonction, d’explication

**Expression orale en interaction**

**Être capable de communiquer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication et de réagir de façon adéquate face à un interlocuteur, dans une production orale**

* exprimée à l’aide d’un vocabulaire issu d’un répertoire restreint et de structures simples
* avec une certaine aisance et une prononciation globalement intelligible
* sous forme de récit, de description, d’injonction, d’explication

**Expression écrite**

**Être capable de communiquer les éléments pertinents par rapport à la situation de communication dans une production écrite**

* exprimée à l’aide d’un vocabulaire issu d’un répertoire restreint et de structures simples
* avec une relative exactitude orthographique
* sous forme de récit, de description, d’injonction, d’explication

**3. Ressources à installer**

**Les savoirs et savoir-faire doivent soutenir l’élève dans le développement des différentes compétences communicatives dont la qualité sera amplifiée par le travail des stratégies de communication. Ce sont les compétences qui constituent in fine l’objet d’évaluation certificative.**

Pour la 2e année du degré (2C)

* **le vocabulaire** lié aux champs thématiques décrits dans le programme (voir annexe 1 - pp 73 et suivantes du programme) :

Sur le degré, les élèves doivent avoir abordé les 12 champs thématiques du programme. Le professeur de la deuxième année du degré devra donc se concerter avec le professeur de la première année du degré pour s’assurer des champs thématiques qui ont pu être abordés l’année scolaire passée. De son observation des élèves lors des activités / séquences proposées, il récoltera aussi des informations sur leur maitrise/ connaissance de ces champs thématiques. Il veillera à aborder les champs et sous-champs moins / pas initiés lors de la première année du degré dans une ampleur raisonnable en fonction du temps disponible. Il n’est pas nécessaire de consacrer une séquence exclusive pour chaque champ thématique. L’essentiel est d’équiper les élèves dans différents domaines de la communication sans viser l’exhaustivité tout en travaillant en parallèle les stratégies de communication (paraphraser, utiliser des synonymes…).

* **les notions grammaticales** (voir annexe 4 pp 89 et suivantes du programme)

La grammaire est au service de la communication. Les différentes notions grammaticales seront travaillées au sein des séquences en fonction des besoins des élèves pour réaliser les situations de communication proposées. En aucun cas ce travail ne s’effectuera hors contexte. En ce qui concerne la structuration de ces notions, le professeur de la deuxième année du degré devra donc également se concerter avec le professeur de la première année du degré pour s’assurer des notions grammaticales qui ont pu être travaillées l’année scolaire passée. De son observation des élèves lors des activités / séquences proposées, il récoltera aussi des informations sur leur maitrise/ connaissance de ces notions. Pour faciliter la sélection des notions les plus importantes, nous vous proposons les tableaux suivants par langue :

* **Néerlandais**

|  |  |
| --- | --- |
| **Les essentiels du D1** | **À aborder en fonction des situations de communication proposées aux élèves** |
| * Le pluriel régulier * La place  et l’accord  de l’adjectif (règles de base) * Les déterminants définis et indéfinis * Les démonstratifs * Les numéraux cardinaux et ordinaux * Les pronoms  personnels sujets * Les pronoms personnels compléments * Er is / er zijn * L’impératif * Le présent (OTT) * Le futur simple avec *zullen*( OTkT) * Le passé composé (VTT) * L’expression *zou(den) + graag* (éventuellement + infinitif) * La phrase simple (affirmative, négative et interrogative) * avec et sans inversion * avec quelques conjonctions de coordination de base | * Les pluriels irréguliers * Le genre des mots * Les déterminants possessifs * Les déterminants indéfinis * Les pronoms indéfinis * Les auxiliaires de mode * Les verbes à particules séparables * Les participes passés irréguliers * Les prépositions / adverbes |

* **Anglais**

|  |  |
| --- | --- |
| **Les essentiels du D1** | **À aborder en fonction des situations de communication proposées aux élèves** |
| * Le pluriel régulier * Le cas possessif * La place de l’adjectif * L’article défini et indéfini * Les déterminants démonstratifs * Les déterminants possessifs * Les numéraux cardinaux et ordinaux * Les déterminants indéfinis (much, many, a lot of, more, each, every, all) * Les pronoms personnels sujets * Les pronoms personnels compléments * Les pronoms réfléchis * There is/there are * Le present simple * Le present continuous * Le past simple : to be et verbes réguliers * Le futur :  will/ Present Continuous   (arrangement dans le futur)   * L’impératif * L’expression « I would like… » * La phrase simple (affirmative, négative et interrogative) avec quelques conjonctions de coordination de base | * Les pluriels irréguliers * Les déterminants définis et indéfinis (autre emploi) * L’absence d’article * Les auxiliaires de mode : can, must * Le présent simple /  Present Continuous: autres règles d’emplois * Le Past Simple des verbes irréguliers * Les prépositions et adverbes * Adverbes de fréquence |

**Allemand**

|  |  |
| --- | --- |
| **Les essentiels du D1** | **À aborder en fonction des situations de communication proposées aux élèves** |
| * Les cas : nominatif, accusatif, datif * La place et l’accord de l’adjectif (règles de base) * Les déterminants définis et indéfinis * Les démonstratifs * Les déterminants possessifs * Les numéraux cardinaux et ordinaux * Les pronoms personnels sujets * Les pronoms personnels compléments * Les pronoms réfléchis * L’Imperativ * Le Präsens * Le Perfekt * L’expression du futur simple grâce au Präsens * L’expression *möchte(n)*(éventuellement + infinitif) * La phrase simple (affirmative, négative et interrogative) * avec et sans inversion * avec quelques conjonctions de coordination de base | * Les pluriels * Les déterminants indéfinis * Les pronoms indéfinis * Les auxiliaires de mode * Les verbes à particules séparables * Les participes passés irréguliers * Les prépositions / adverbes |